



T. K. Friedli, P. A. Salamin, 31.08.2020

Rapport 2020 de l'OFAS sur les scénarios démographiques

Conséquences des nouveaux scénarios démographiques de l'OFS sur le financement de l'AVS, de l'AI et des APG

Table des matières

1	Introduction	3
2	Les principales différences	4
2.1	Scénarios démographiques.....	4
2.2	Espérance de vie	4
2.3	Migration	4
2.4	Activité professionnelle	5
2.5	Fécondité	6
3	Conséquences pour les assurances	6
3.1	Comptes de l'AVS, de l'AI et des APG	6
3.2	Impact sur les cotisations de l'AVS, de l'AI et des APG.....	6
3.3	Conséquences pour l'AVS (voir tableau 1 en annexe)	7
3.4	Conséquences pour l'AI (voir tableau 2 en annexe)	10
3.5	Conséquences pour le régime des APG (voir tableau 3 en annexe).....	12
3.6	Conclusions	13
4	Annexe – Comptes	14

1 Introduction

L'évolution attendue de la population totale et de la population active compte parmi les principaux éléments des modèles de calcul qu'utilise l'OFAS pour effectuer ses projections du développement financier à long terme des assurances sociales qui relèvent de son domaine de compétences (AVS, AI, APG, PC et AFA).

Tous les cinq ans, l'Office fédéral de la statistique (OFS) publie des scénarios concernant l'évolution démographique en Suisse. Après une phase de préparation plus longue qu'à l'accoutumée, les nouveaux scénarios démographiques, élaborés avec le concours des groupes d'utilisateurs concernés, ont été publiés le 28 mai 2020¹. Tenant compte des tendances démographiques les plus récentes et des changements du contexte économique, politique et social, ils remplacent les scénarios de l'année 2015². Pour préparer ses comptes, l'OFAS utilise le scénario de référence A-00-2020, qui remplace le scénario A-00-2015.

Le présent article montre comment les nouveaux scénarios démographiques influent sur les comptes de l'AVS, de l'AI et des APG.

Conséquences de la pandémie de COVID-19 sur l'évolution démographique³

Les nouveaux scénarios de l'évolution démographique publiés le 28 mai 2020 par l'OFS ont été conçus et calculés avant la pandémie de COVID-19. À l'heure actuelle, il est encore difficile d'évaluer l'impact de cette pandémie sur l'évolution démographique de la Suisse. Elle devrait toutefois avoir un effet sur le nombre de décès et, du fait de la crise économique induite par la pandémie, sur le solde migratoire.

Les spécialistes estiment que le virus pourrait causer entre 2000 et 3000 décès en Suisse. Prenons l'hypothèse haute de ces estimations, 3000 décès, et mettons-les en perspective. La Suisse enregistre chaque année plus de 60 000 décès. À supposer que les décès dus au virus viennent en sus, le nombre total de décès augmenterait alors de 5 %. Mais en réalité, il ne s'agit pas toujours de décès supplémentaires. Un certain nombre de personnes décédées des suites du COVID-19, notamment parmi les personnes très âgées, le seraient probablement en 2020 d'une autre cause. L'augmentation passagère du nombre de décès ne devrait donc pas avoir de conséquences très importantes sur l'évolution de la population.

La crise économique induite par la pandémie influencera probablement les flux migratoires qui sont généralement très fortement corrélés à la conjoncture économique. Le nombre de personnes arrivant en Suisse pourrait diminuer et le nombre de personnes quittant la Suisse, augmenter, ce qui entraînerait une diminution marquée du solde migratoire. Toutefois, si la Suisse parvient mieux que d'autres pays à limiter l'impact économique de cette pandémie, il se pourrait qu'elle enregistre rapidement des flux migratoires élevés, comme ce fut le cas lors de la dernière crise économique. Pour l'heure, il est cependant impossible d'estimer l'ampleur et la durée de ces changements. Si la baisse de l'immigration ne porte que sur une courte période (quelques mois), l'impact sur l'évolution de la population sera minime.

Les perspectives financières de l'AVS ont été calculées, au sens d'une analyse de sensibilité, sur la base du nouveau scénario de référence A-00-2020 ainsi que des nouveaux scénarios démographiques A-05-2020 (migration haute) et A-06-2020 (migration basse).

¹ Office fédéral de la statistique (OFS) : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.assetdetail.12847543.html>

² Office fédéral de la statistique (OFS) : Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2015 - 2045, Neuchâtel, 2015.

³ Office fédéral de la statistique (OFS) : <https://www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/12847543/master>

2 Les principales différences

2.1 Scénarios démographiques

Les nouveaux scénarios démographiques de l'OFS fournissent une estimation de l'évolution de la population totale et de la population active pour la période de 2020 à 2050. Le présent article compare le nouveau scénario de référence A-00-2020 avec le scénario A-00-2015 que l'OFAS utilisait jusqu'à présent. Il se contente de décrire les principaux changements et les conséquences effectives sur les prévisions de l'évolution financière de l'AVS, de l'AI et des APG et ne donne qu'une description sommaire des hypothèses à la base des deux scénarios. Il est conseillé de se référer aux publications de l'OFS pour obtenir des précisions complémentaires.

2.2 Espérance de vie

Pour la période 2020 à 2060, le nouveau scénario A-00-2020 revoit à la baisse l'espérance de vie des femmes à la naissance, et revoit à la hausse celle des hommes à partir de 2024 (fig. 1). Par ailleurs, on part du principe que les espérances de vie des deux sexes s'alignent.

L'espérance de vie à 65 ans des femmes reste la même qu'à la naissance, alors que celle des hommes est un peu plus courte (fig. 2).

Figure 1 : Espérance de vie à la naissance

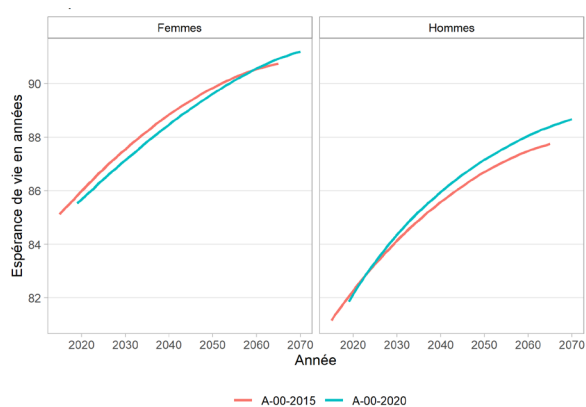
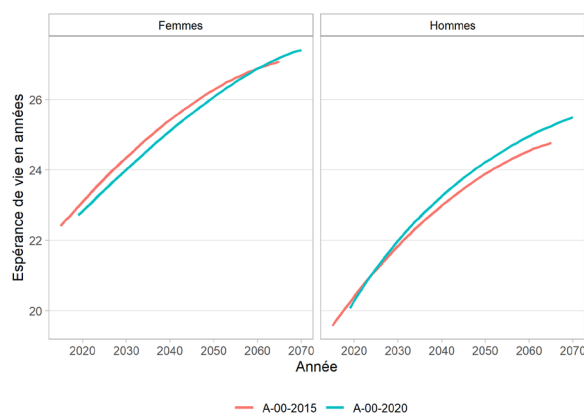


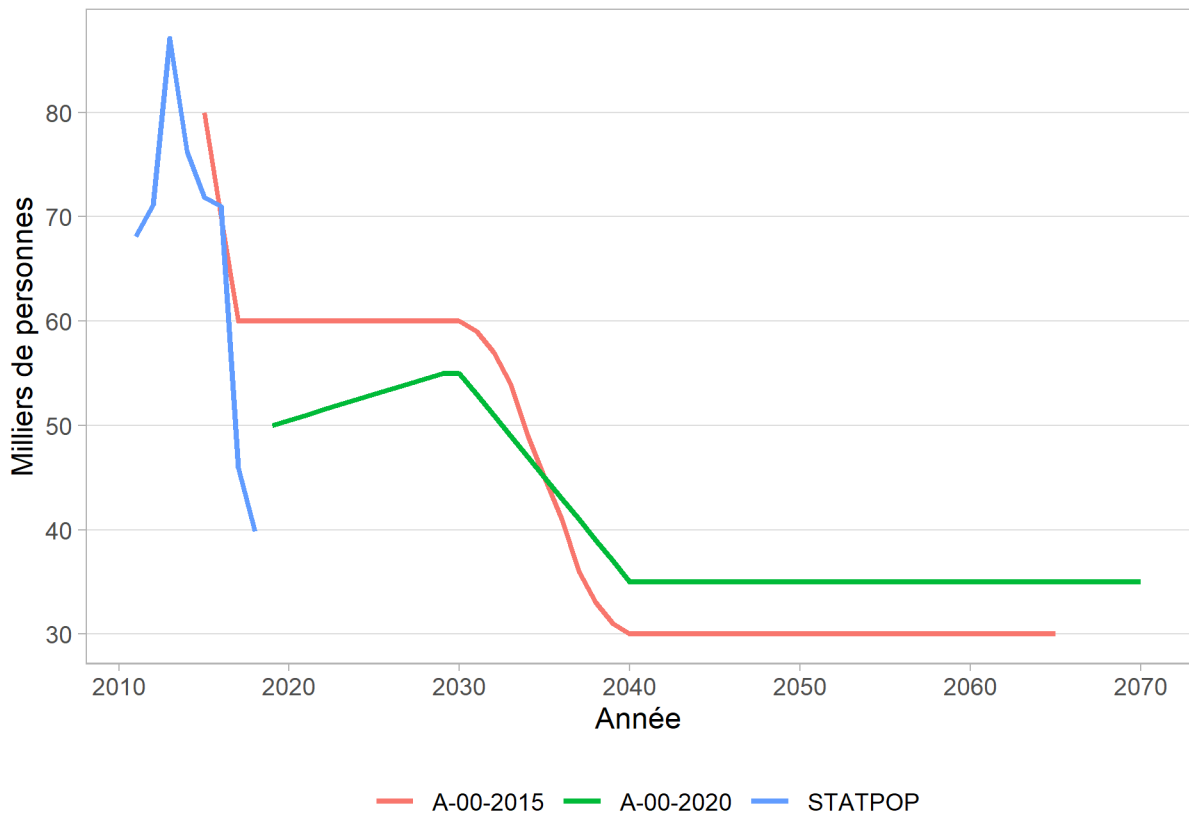
Figure 2 : Espérance de vie à l'âge de 65 ans



2.3 Migration

Le solde migratoire observé est plus faible que celui qui était prévu dans l'ancien scénario A-00-2015 (fig. 3). Dans le nouveau scénario, ce solde passe de 50 000 à 55 000 personnes en 2030, soit 5000 de moins que prévu dans le scénario A-00-2015, et baisse ensuite pour atteindre 35 000 personnes en 2040, soit 5000 de plus que prévu auparavant. En raison du solde migratoire plus élevé, la part de la population active augmente davantage que celle des enfants, des jeunes et des personnes ayant atteint l'âge de la retraite (fig. 9).

Figure 3 : Solde migratoire



2.4 Activité professionnelle

Le nouveau scénario A-00-2020 prévoit une hausse de la population active nettement plus élevée que celle de l'ancien scénario A-00-2015 (fig. 4). Cette différence s'explique par l'augmentation plus marquée de la population étrangère. En revanche, la participation des hommes et des femmes au marché du travail en 2030 est presque identique dans les deux scénarios (fig. 5).

Figure 4 : Population active

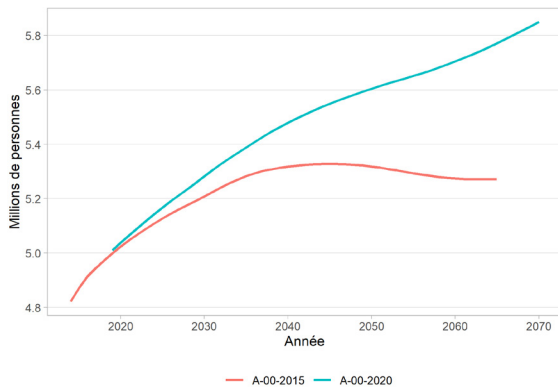
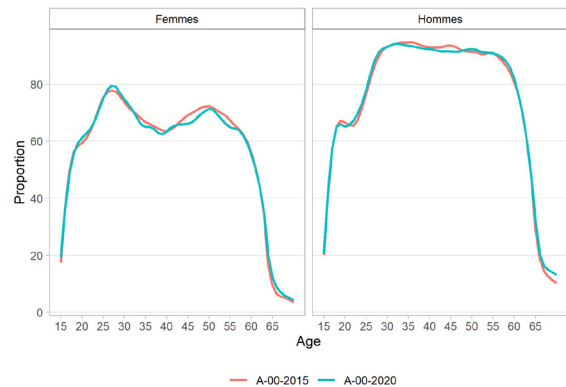


Figure 5 : Participation au marché du travail 2030 en ETP



2.5 Fécondité

Le scénario A-00-2020 prévoit un taux de natalité en hausse, alors que le scénario A-00-2015 tablait sur un taux plus ou moins constant.

3 Conséquences pour les assurances

3.1 Comptes de l'AVS, de l'AI et des APG

Les effets du passage de l'ancien au nouveau scénario de référence sur les perspectives financières de l'AVS, de l'AI et des APG sont illustrés par les comptes du régime actuel publiés par l'OFAS le 2 juillet 2020 (voir annexe).

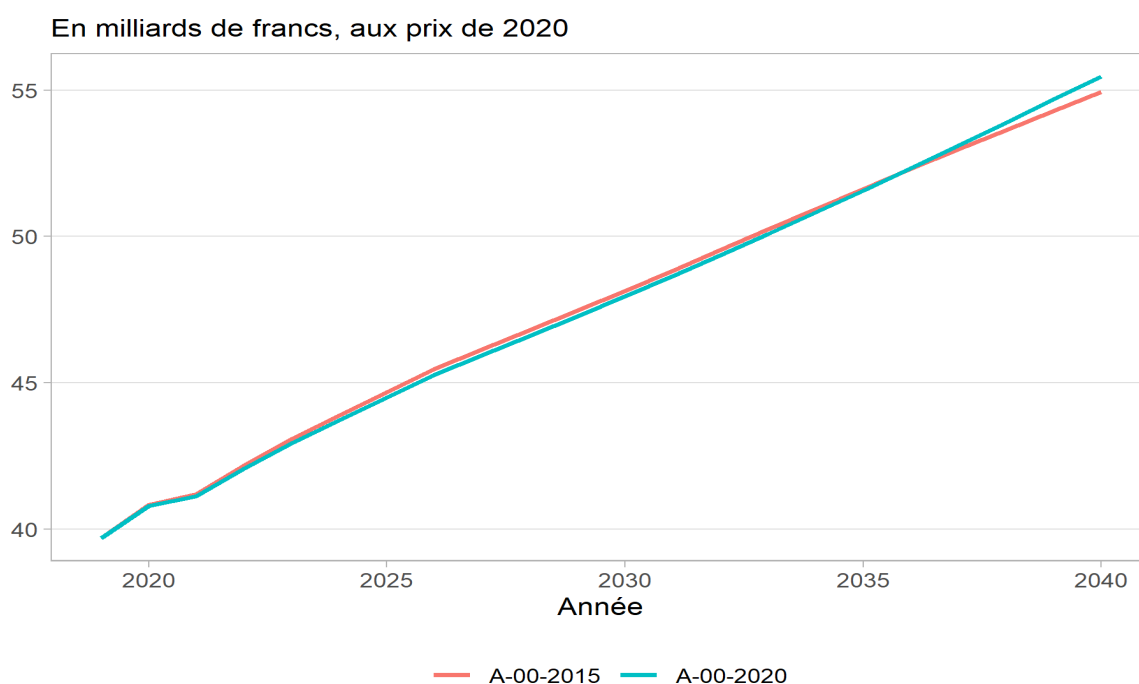
Cependant, en raison de la pandémie de COVID-19, l'évolution économique qui sous-tend ces comptes est très incertaine. Par conséquent, il a fallu définir, pour les années à partir de 2023, des paramètres différents de ceux habituellement prescrits par l'Administration fédérale des finances pour le plan intégré des tâches et des finances. L'OFAS part de l'hypothèse que, d'ici 2026, l'AVS, l'AI et le régime des APG auront surmonté tous les effets de la pandémie et, en particulier, que le montant des cotisations de ces trois assurances sociales aura retrouvé le niveau d'avant la crise. En outre, les perspectives financières publiées ne vont pas au-delà de l'année 2030.

Les graphiques suivants présentent l'évolution jusqu'en 2040 des composantes des comptes de l'AVS, de l'AI et des APG qui dépendent de l'évolution démographique. Les valeurs de la période 2031 à 2040 ne constituent pas une perspective financière officielle de l'OFAS, mais servent uniquement à illustrer la tendance à long terme.

3.2 Impact sur les cotisations de l'AVS, de l'AI et des APG

La figure 8 présente la modification de la somme des cotisations de toutes les assurances concernées. Le scénario A-00-2020 prévoit une légère baisse de la somme des cotisations jusqu'en 2035. Les cotisations devraient ensuite augmenter par suite d'une hausse de la croissance de la population active.

Figure 8 : Somme des cotisations de l'AVS, de l'AI et des APG



3.3 Conséquences pour l'AVS (voir tableau 1 en annexe)

L'évolution du résultat de répartition de l'AVS dépendra largement du rapport entre la croissance de la population active (cotisants) et celle des retraités (bénéficiaires).

L'évolution du rapport de dépendance, à savoir le rapport entre les personnes âgées de 65 ans et plus et celles âgées de 20 à 64 ans, reflète les profondes mutations de la future structure des âges en Suisse et donc le rapport entre les cotisants et les bénéficiaires de rente AVS (fig. 9).

Du fait du passage graduel à la retraite des baby-boomers, ce rapport de dépendance augmentera plus rapidement au cours de la période 2020 à 2030. Cette croissance est ensuite freinée par la progression de l'immigration des personnes en âge de travailler. La figure 10 présente la courbe du taux de croissance en pour cent. Il en ressort que le nombre maximal de personnes en âge de prendre leur retraite sera atteint en 2029. Toutefois, les taux de croissance sont très faibles et représentent à peine quelques points de pourcentage.

Dans le nouveau scénario A-00-2020, l'estimation du nombre de personnes à l'âge de la retraite a été revue à la hausse, mais moins fortement que celle du nombre des personnes en âge de travailler. Le rapport de dépendance et les taux de croissance des personnes ayant atteint l'âge de la retraite sont donc légèrement inférieurs dans le scénario A-00-2020 que dans le scénario A-00-2015.

Figure 9 : Rapport de dépendance (des personnes âgées)

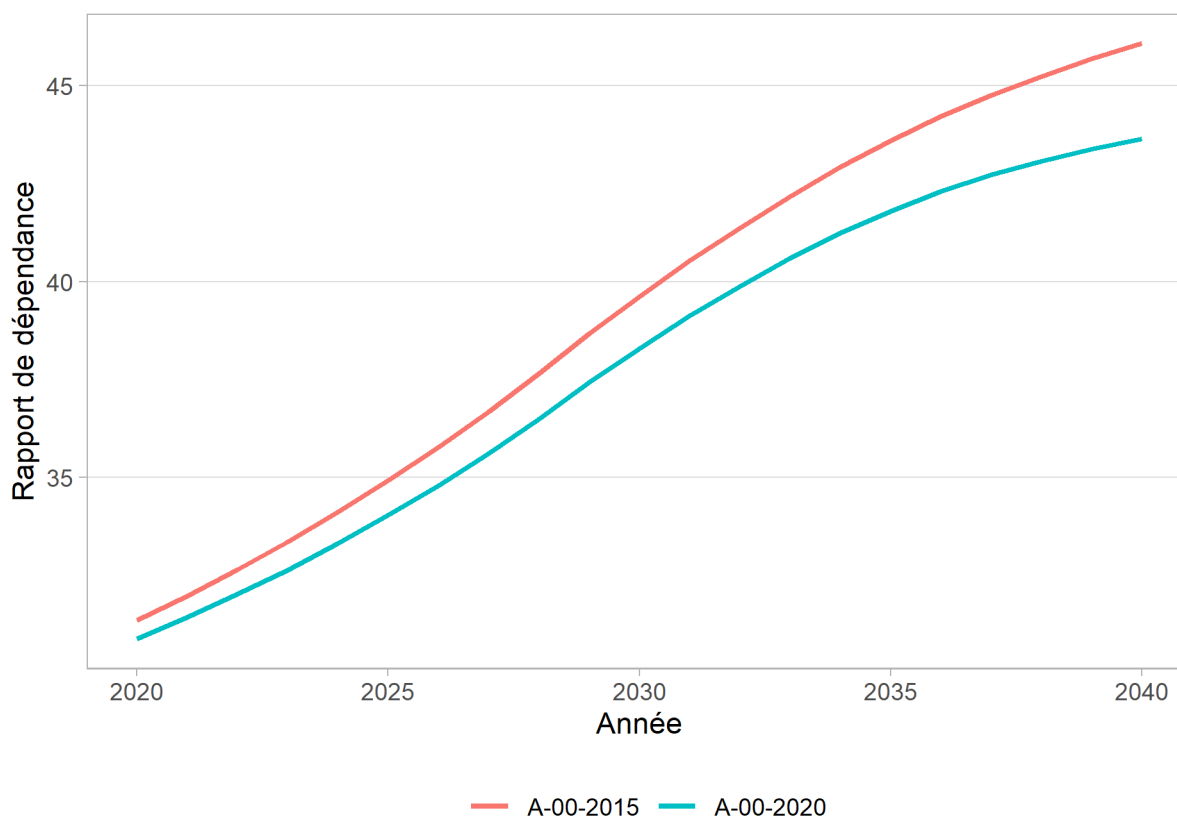
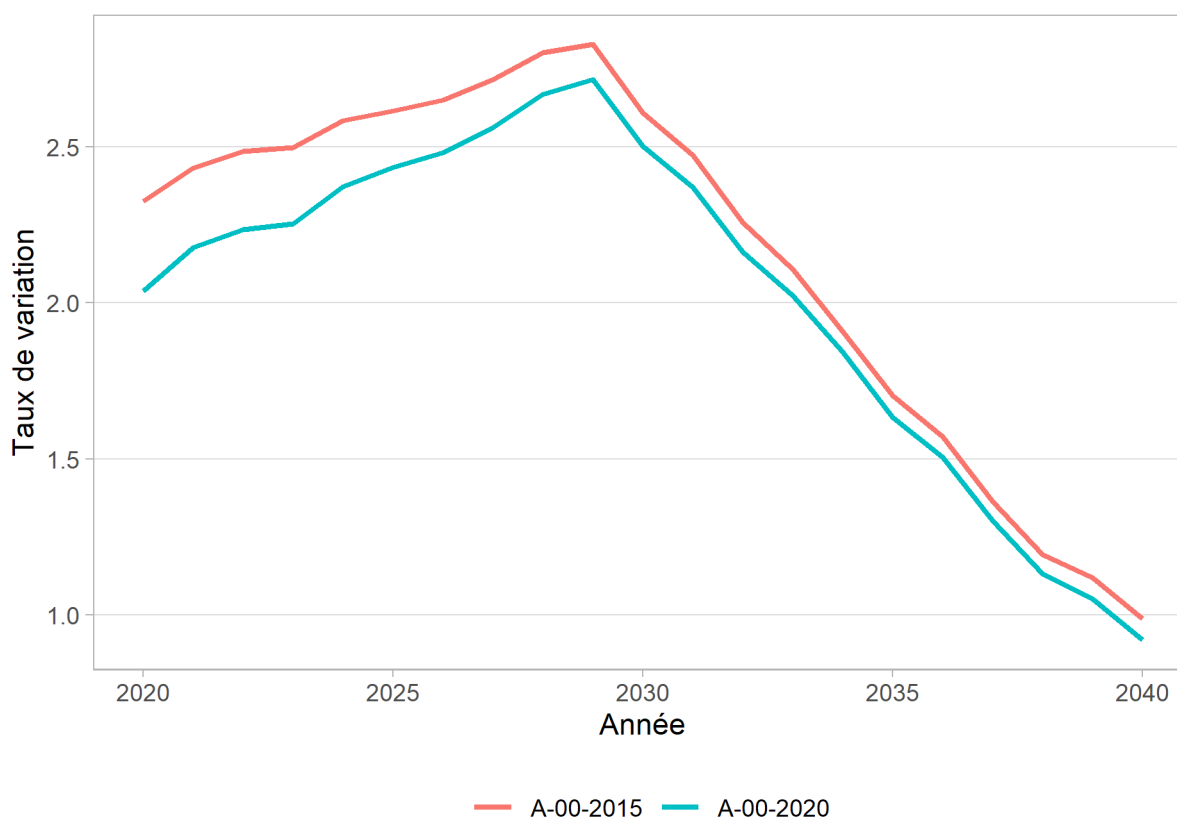


Figure 10 : Taux de croissance des personnes à l'âge de la retraite (en %)



La figure 11 présente la modification de la somme des cotisations de l'AVS. Le scénario A-00-2020 revoit légèrement à la baisse la somme des cotisations des assurés et des employeurs jusqu'en 2036. Les cotisations devraient ensuite augmenter par suite d'une hausse de la croissance de la population active.

Le scénario A-00-2020 revoit légèrement à la hausse la somme totale des dépenses de l'AVS (prestations), hausse contenue dans l'épaisseur du trait du graphique de la figure 11. Le résultat de répartition jusqu'en 2036 est donc très faiblement inférieur à celui prévu par l'ancien scénario (fig. 12). Ce résultat s'améliore légèrement après 2036. La différence entre les résultats prévus par les deux scénarios est cependant minime.

Afin d'illustrer les conséquences d'une modification de l'immigration, le résultat de résultat de répartition a été calculé sur la base du scénario A-05-2020 (solde migratoire supérieur de 10 000 personnes environ en 2030) et du scénario A-06-2020 (solde migratoire inférieur de 10 000 personnes environ en 2030), et comparé au résultat de répartition du scénario de référence A-00-2020 (fig. 13). En 2030, le résultat de répartition est plus élevé (meilleur) ou plus bas (moins bon) de 700 millions de francs par rapport au scénario de référence, selon que le calcul se base sur un solde migratoire plus élevé ou plus faible. Les différences s'expliquent par la hausse ou la baisse des recettes de cotisation. Les nouveaux droits à la rente, ou les droits à la rente non acquis par les nouveaux arrivants sont versés resp. économisés après 2040 seulement.

Figure 11 : Cotisations et prestations dans l'AVS

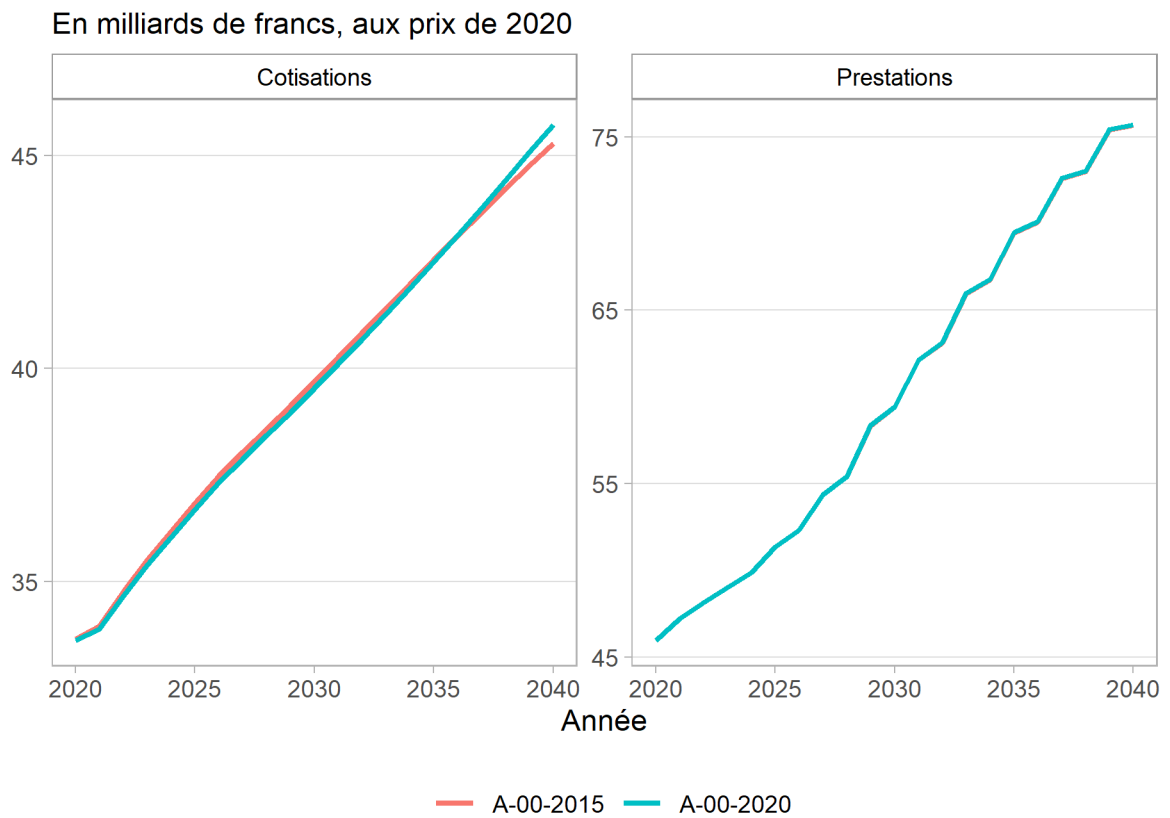


Figure 12 : Résultat de répartition de l'AVS

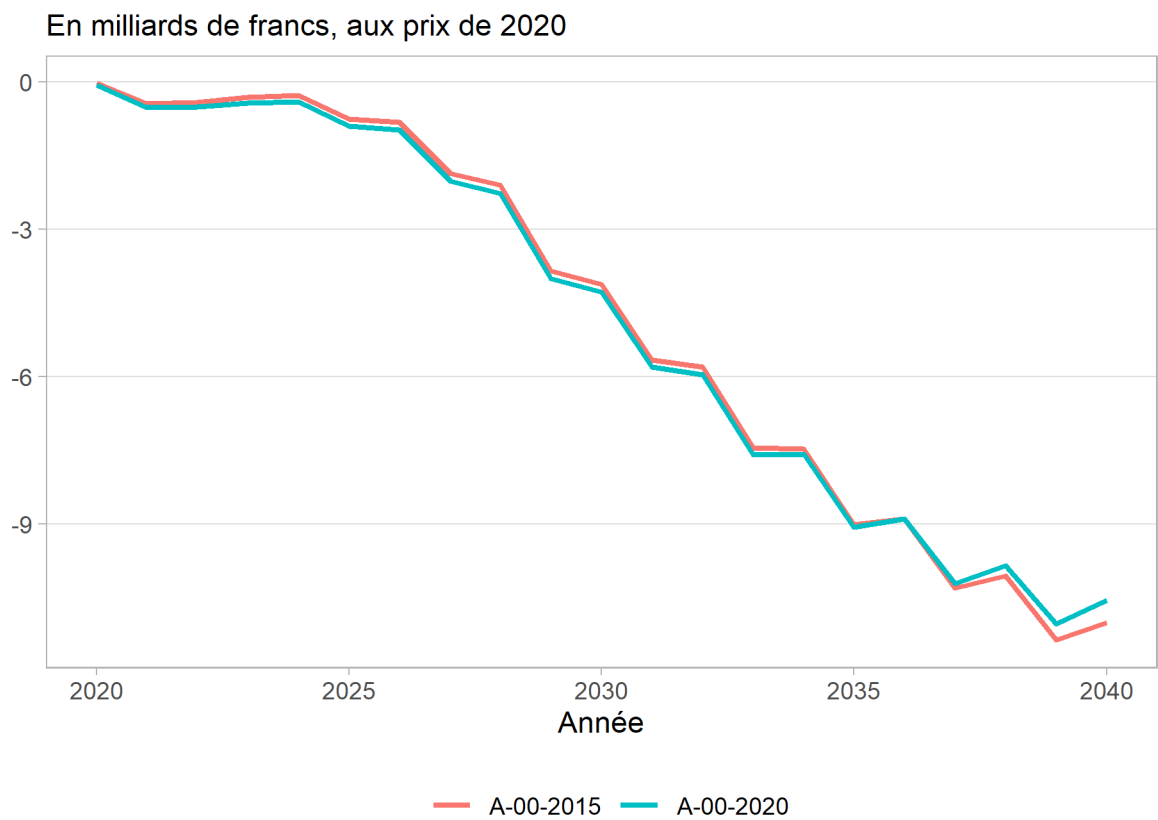
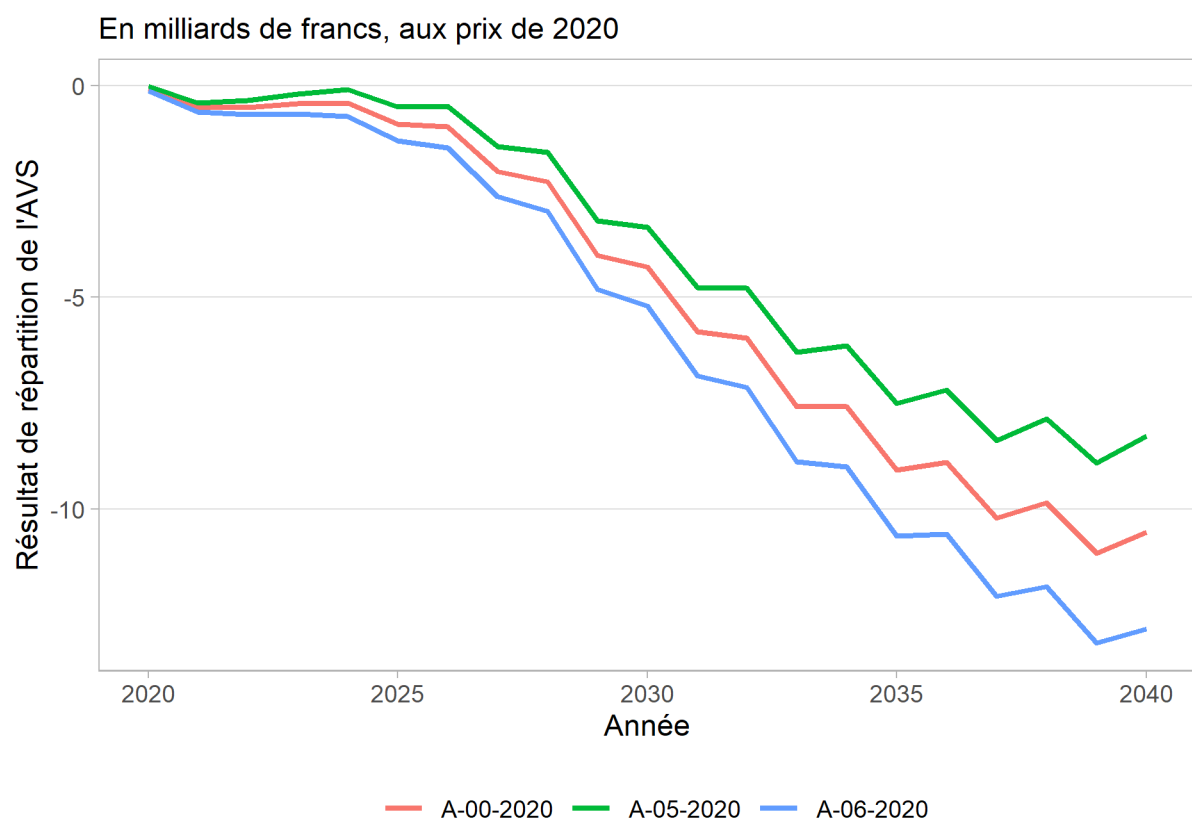


Figure 13 : Résultat de répartition de l'AVS avec trois soldes migratoires différents



3.4 Conséquences pour l'AI (voir tableau 2 en annexe)

La figure 14 présente la modification de la somme des cotisations de l'AI. Le scénario A-00-2020 revoit légèrement à la baisse la somme des cotisations des assurés et des employeurs jusqu'en 2036. Les cotisations devraient ensuite augmenter par suite d'une hausse de la croissance de la population active.

Le nouveau scénario prévoit une légère hausse de la somme totale des dépenses de l'AI (prestations). Le résultat de répartition de l'AI jusqu'en 2036 est donc très faiblement inférieur à celui prévu par l'ancien scénario (fig. 15). Ce résultat augmente légèrement après 2036. La différence entre les résultats prévus par les deux scénarios est cependant minime.

Du fait de la pandémie de COVID-19, et partant de l'hypothèse retenue quant à la reprise économique, le résultat de répartition restera négatif jusqu'en 2024. Le Fonds AI ne sera donc plus alimenté pendant plusieurs années et la dette envers l'AVS subsistera.

Figure 14 : Cotisations et prestations de l'AI

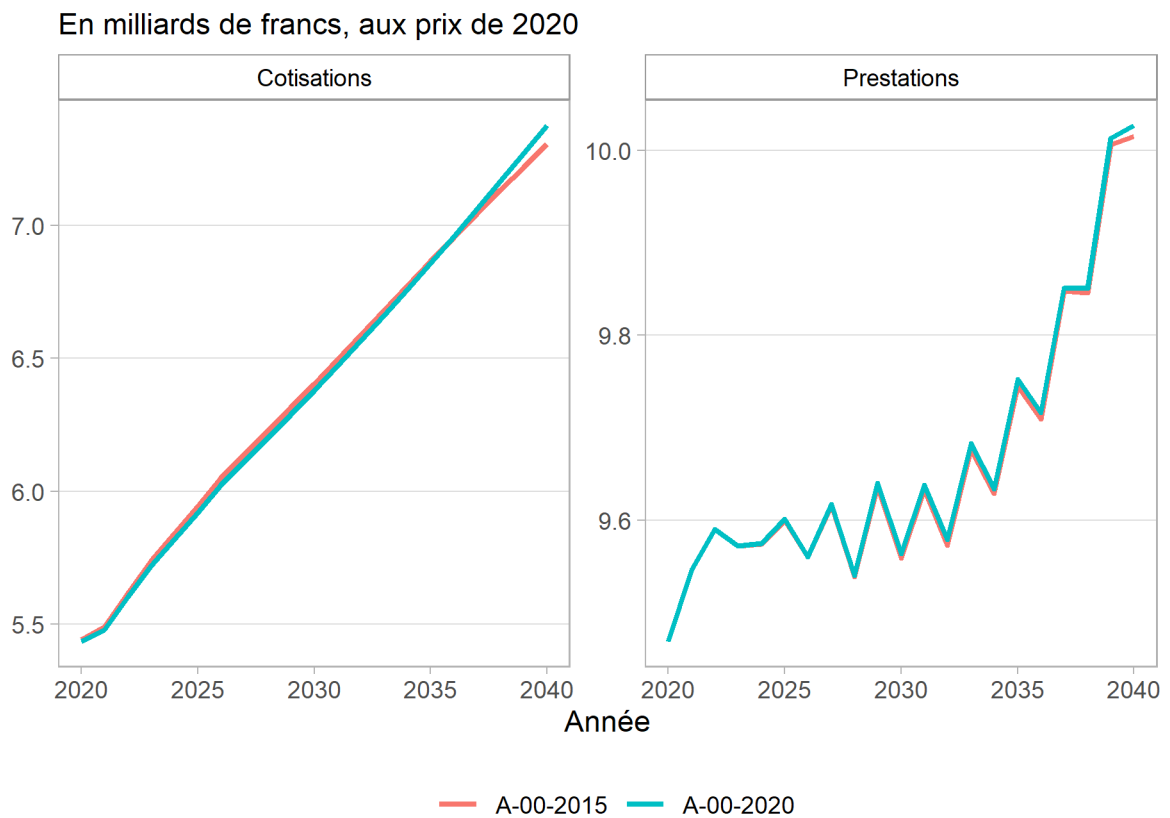
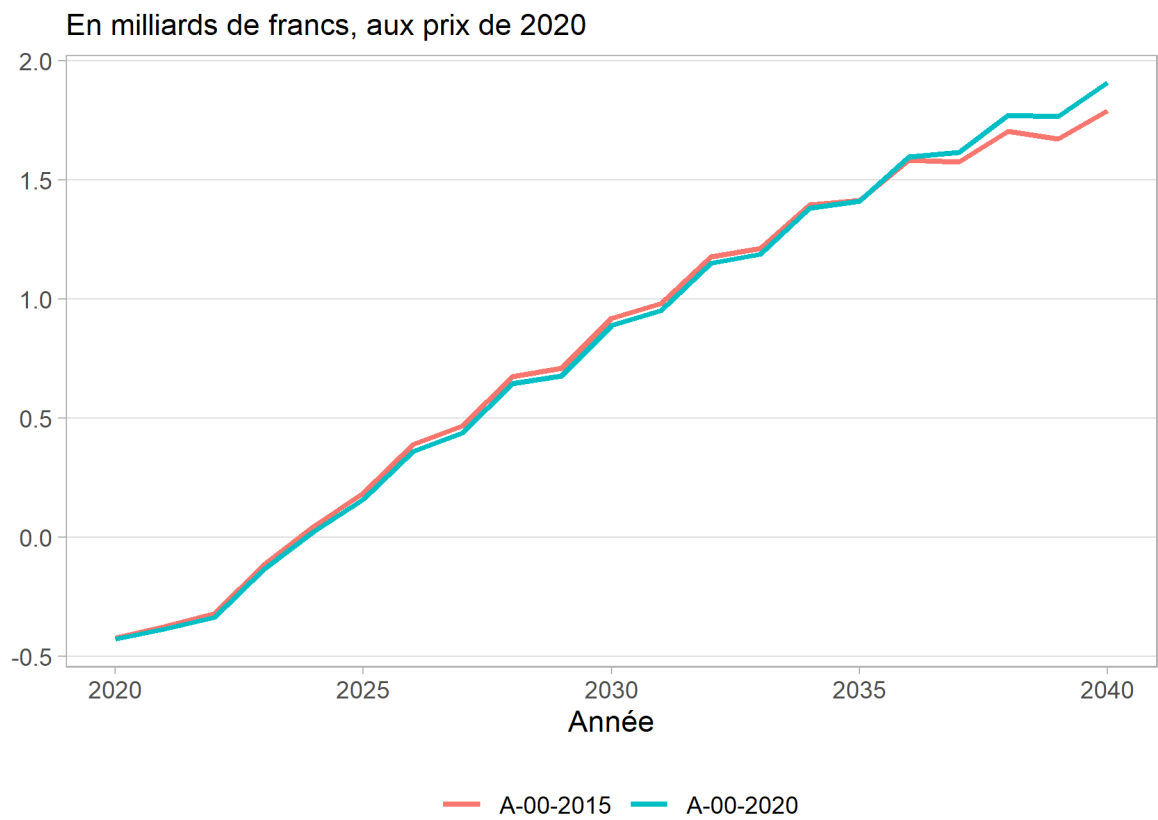


Figure 15 : Résultat de répartition de l'AI



3.5 Conséquences pour le régime des APG (voir tableau 3 en annexe)

La figure 16 présente la modification de la somme des cotisations des APG. Le scénario A-00-2020 revoit légèrement à la baisse la somme des cotisations des assurés et des employeurs jusqu'en 2036. Les cotisations devraient ensuite augmenter par suite d'une hausse de la croissance de la population active.

Malgré la hausse du taux de fertilité entraînée par la baisse du nombre de mères, le nouveau scénario A-00-2020 prévoit une somme des prestations en cas de maternité légèrement inférieure à celle de l'ancien scénario (fig. 16). Les différences constatées pour la période 2020 à 2023 sont dues à l'actualisation des données démographiques dans le nouveau scénario A-00-2020.

Hors la période 2020 à 2025, le résultat de répartition jusqu'en 2032 prévu par le nouveau scénario est donc pratiquement identique à celui de l'ancien scénario (fig. 17). Pour la période 2020 à 2025, le nouveau scénario A-00-2020 prévoit un résultat globalement inférieur en raison de l'actualisation des données démographiques. Du fait de la pandémie de COVID-19, le résultat de répartition est négatif en 2020. En effet, les allocations pour perte de gain versées aux personnes faisant du service pour leur engagement subsidiaire sont supérieures d'environ 6 % à ce qui était attendu (tableau 3 en annexe). Le résultat de répartition en 2020 prévu par le nouveau scénario est légèrement supérieur à celui de l'ancien scénario en raison de l'actualisation des données démographiques. Ce résultat augmente après 2032 du fait de la croissance de la population active. Les différences entre les résultats prévus par les deux scénarios sont cependant minimes.

Figure 16 : Cotisations et prestations des APG

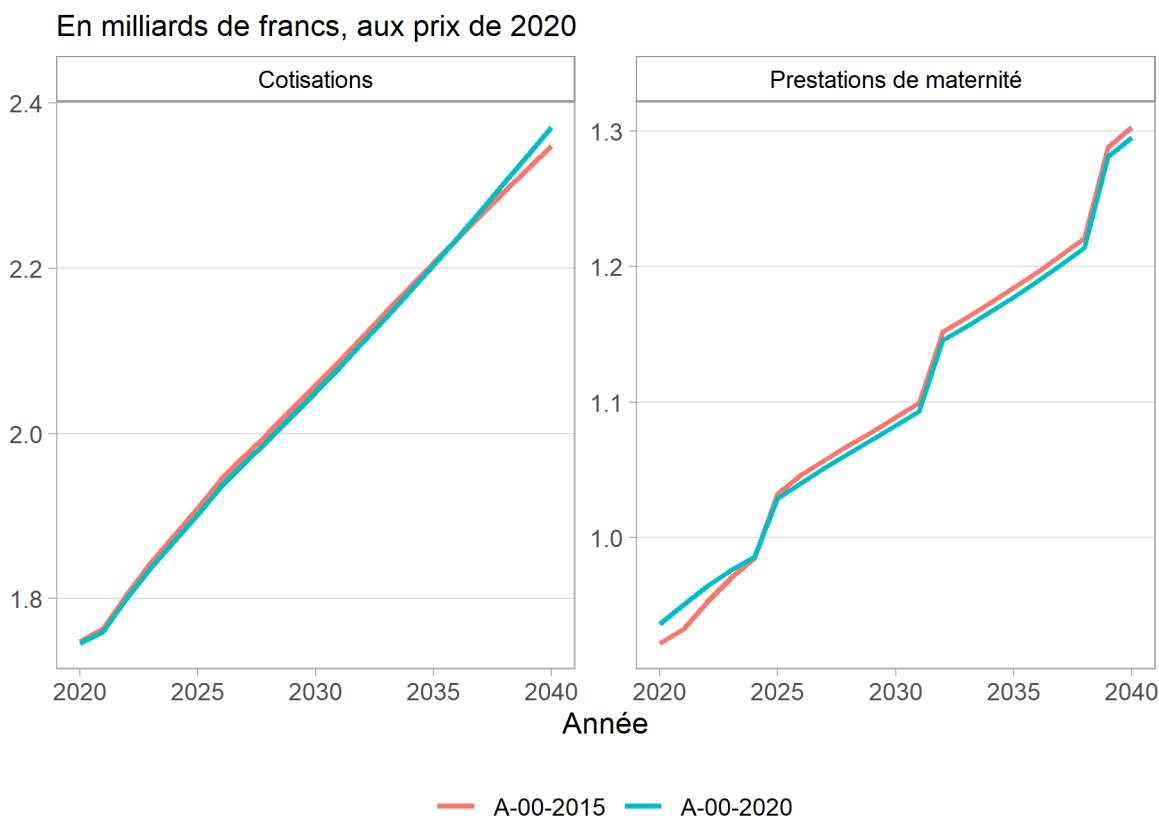
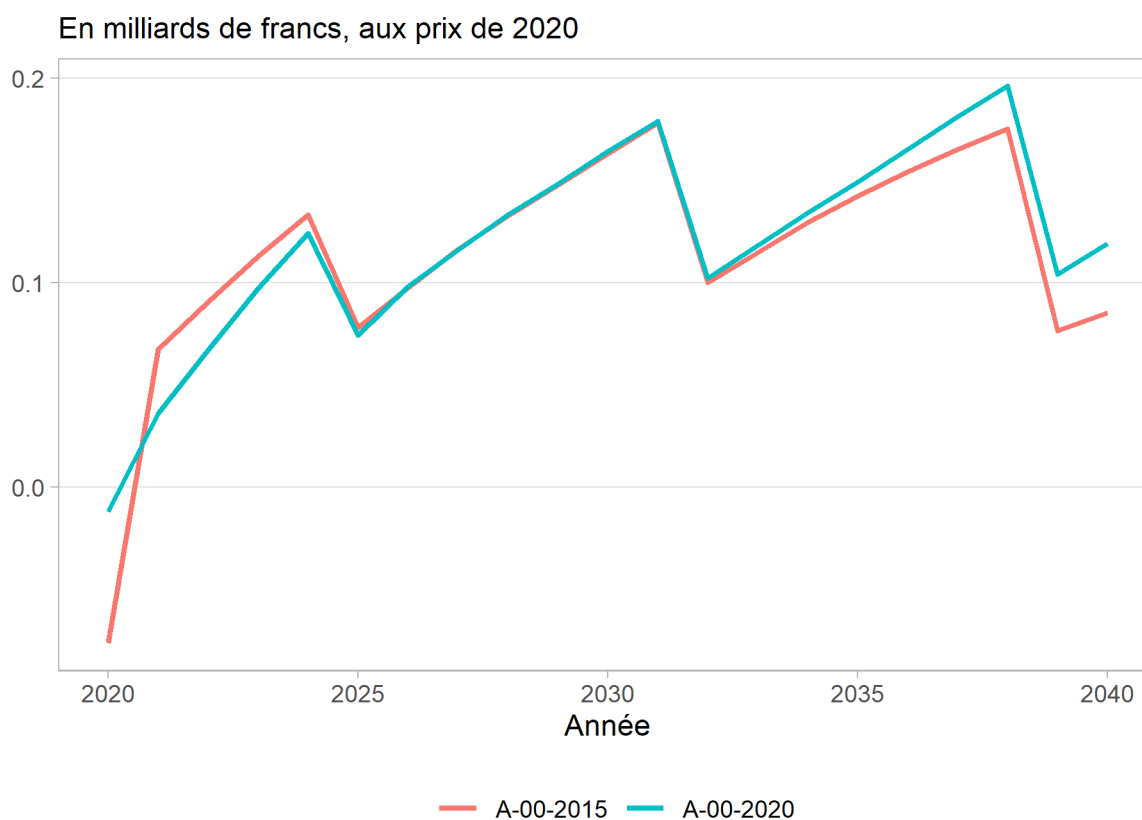


Figure 17 : Résultat de répartition des APG



3.6 Conclusions

Malgré l'adaptation, dans le nouveau scénario de référence A-00-2020, des hypothèses relatives à l'espérance de vie, à la migration et à l'activité lucrative et l'harmonisation des valeurs démographiques avec les valeurs observées, les conséquences sur les perspectives financières de l'AVS, de l'AI et des APG sont négligeables. Les nouveaux scénarios ne remettent notamment pas en question les prévisions relatives à l'équilibre financier des assurances et à la viabilité des réformes prévues.

4 Annexe – Comptes

Tableau 1 : Comptes de l'AVS

Régime actuel

Montants en millions de francs / aux prix de 2020 (1)

Situation: décompte 2019

Année	Dépenses		Recettes						Résultat de répartition	Rendement du capital	Résultat d'exploita-tion	Etat du fonds AVS		Indicateurs					
	Total Dépenses		Cotisation	TVA	Contribution Confédération	Autres recettes		Total recettes	Résultat de répartition	Produit de placements	Résultat d'exploita-tion	Compte de capital AVS	Compte de capital AVS sans les dettes de l'AI	Dépenses en % de la masse salariale AVS	Résultat de répartition en points de TVA	Résultat de répartition en pourcent des salaires	Compte de capital AVS en % des dépenses	Compte de capital AVS sans les d. de l'AI en % des dépenses	Indice du taux de remplacement (1980=100)
	(2)		(2)	(2)	(2)	(3)	(2)	(2)											
2019	45 254		32 508	2 418	8 847	311		44 084	-1 170	2 852	1 682	45 217	34 933	11.7	-0.4	-0.3	100.0	77.0	89.9
2020	45 975	1.6	33 619	2 692	9 287	309	-0.7	45 906	- 68	- 796	- 865	44 353	34 068	11.9	0.0	0.0	96.0	74.0	89.4
2021	47 198	2.7	33 885	2 959	9 534	301	-2.6	46 679	- 519	1 326	807	45 293	34 978	12.1	-0.2	-0.1	96.0	74.0	89.1
2022	48 142	2.0	34 666	2 937	9 725	304	1.0	47 631	- 511	885	374	45 667	35 352	12.0	-0.2	-0.1	95.0	73.0	89.0
2023	49 018	1.8	35 393	2 997	9 902	300	-1.3	48 591	- 427	695	268	45 799	35 514	12.0	-0.1	-0.1	93.0	72.0	88.6
2024	49 856	1.7	36 028	3 052	10 071	298	-0.5	49 449	- 407	852	446	46 017	35 784	12.0	-0.1	-0.1	92.0	72.0	87.9
2025	51 356	3.0	36 657	3 107	10 374	297	-0.6	50 452	- 903	874	- 29	45 713	35 541	12.1	-0.3	-0.2	89.0	69.0	88.3
2026	52 322	1.9	37 324	3 161	10 569	294	-0.8	51 349	- 973	915	- 58	45 292	35 201	12.2	-0.3	-0.2	87.0	67.0	87.4
2027	54 379	3.9	37 873	3 208	10 985	291	-0.9	52 357	-2 022	933	-1 089	43 754	33 763	12.5	-0.6	-0.5	80.0	62.0	87.9
2028	55 427	1.9	38 424	3 254	11 198	289	-1.0	53 159	-2 268	881	-1 387	41 934	32 072	12.5	-0.7	-0.5	76.0	58.0	86.3
2029	58 351	5.3	38 972	3 301	11 787	286	-0.9	54 346	-4 005	793	-3 212	38 307	29 204	13.0	-1.2	-0.9	66.0	50.0	87.6
2030	59 458	1.9	39 537	3 349	12 010	283	-1.0	55 179	-4 279	688	-3 590	34 337	26 285	13.0	-1.3	-0.9	58.0	44.0	86.0

Explications

- (1) Décompte annuel au prix courant
- (2) Variation annuelle en pourcent
- (3) Produits des maisons de jeu, produits des actions récursoires, divers



Hypothèses concernant l'évolution économique en %:

OFAS / Version 19.06.2020 / 02.07.2020

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	dès 2027
Indice des salaires (ISS)	0.8	0.1	0.5	0.7	0.8	1.1	1.5	1.8
Renchérissement	-0.9	-0.3	0.0	0.3	0.5	0.6	0.8	1.0

Adaptation des rentes tous les deux ans

Scénario A-00-2020 Office fédéral de la statistique OFS

Tableau 2 : Comptes de l'AI

Régime actuel

Montants en millions de francs / aux prix de 2020 (1)

Situation: décompte 2019

Année	Dépenses						Recettes						Résultat de répartition	Rendement capital	Résultat d'exploitation	Etat du Fonds AI			Indicateurs	
	Dépenses (hors intérêts)	Intérêts dette		Total dépenses		Cotisations	Confédération		Autres recettes		Total recettes	Résultat de répartition	Produit des placements	Résultat d'exploitation	Capital	Réduction annuelle de la dette	Dettes envers le Fonds AVS	Participation Confédération en % des dépenses	Liquidités et placements en % des dépenses	
		(2)	(3)	(2)	(2)		(2)	(2)	(4)	(2)										(2)
2019	9 433		51		9 484	5 446	3 619	36		9 101	- 383	407	24	4 787	0	-10 284	38.2	45.1		
2020	9 417	-0.2	51	0.0	9 469	5 435	3 570	36	-1.0	9 041	- 428	- 108	- 536	4 251	0	-10 284	37.7	39.5		
2021	9 494	0.8	52	0.3	9 546	5 478	3 647	36	-0.2	9 161	- 384	150	- 234	4 030	0	-10 315	38.2	36.8		
2022	9 538	0.5	52	0.0	9 590	5 602	3 617	35	-0.8	9 254	- 335	90	- 246	3 784	0	-10 315	37.7	34.1		
2023	9 521	-0.2	51	-0.3	9 572	5 718	3 685	35	-1.1	9 437	- 135	64	- 71	3 702	0	-10 284	38.5	33.3		
2024	9 472	-0.5	102	99.0	9 575	5 818	3 745	34	-1.3	9 598	23	69	92	3 776	0	-10 233	39.1	34.0		
2025	9 489	0.2	112	9.3	9 601	5 920	3 806	34	-0.1	9 760	159	72	231	3 984	0	-10 172	39.6	36.1		
2026	9 429	-0.6	131	17.2	9 560	6 024	3 864	34	-1.5	9 922	361	78	440	4 392	0	-10 091	40.4	40.6		
2027	9 467	0.4	150	14.2	9 617	6 112	3 909	34	0.2	10 055	438	89	527	4 876	0	-9 991	40.6	45.3		
2028	9 391	-0.8	148	-1.0	9 540	6 200	3 952	33	-1.9	10 186	646	103	749	5 284	293	-9 600	41.4	50.0		
2029	9 498	1.1	143	-3.9	9 640	6 289	3 995	34	1.4	10 318	678	114	792	5 339	684	-8 820	41.4	50.0		
2030	9 433	-0.7	131	-8.1	9 564	6 380	4 040	33	-1.7	10 453	889	117	1 005	5 297	994	-7 739	42.2	50.0		

Explications

- (1) Décompte annuel au prix courant
 (2) Variation annuelle en pourcent
 (3) 2018-2023 : réduction du taux d'intérêt pour la rémunération de la dette de l'AI envers l'AVS (0,5%)
 (4) Produit des actions récursives et recettes diverses
 (5) Réduction annuelle de la dette, si la part des avoirs du Fonds AI en liquidités et placements excède, en fin d'exercice, le seuil de 50 % des dépenses annuelles

Hypothèses concernant l'évolution économique en %:

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	dès 2027
Indice des salaires (ISS)	0.8	0.1	0.5	0.7	0.8	1.1	1.5	1.8
Renchérisssement	-0.9	-0.3	0.0	0.3	0.5	0.6	0.8	1.0

Adaptation des rentes tous les deux ans

OFAS / Version 19.06.2020 / 02.07.2020
 Scénario A-00-2020 Office fédéral de la statistique OFS

Tableau 3 : Comptes des APG
Régime actuel

Montants en millions de francs / aux prix de 2020 (1)

Situation: décompte 2019

Année	Dépenses										Recettes		Résultat répartition	Rendement capital	Résultat d'exploitation	Etat du fonds		Indicateurs					
	Service		Maternité		Paternité		Proches aidants		Total dépenses		Total Recettes		Résultat répartition	Produit des placements	Résultat d'exploitation	Capital	dont liquidités	Service en % salaires AVS	Maternité en % salaires AVS	Paternité en % salaires AVS	Proches aidants en % salaires AVS	Total dépenses en % salaires AVS	Liquidités en % des dépenses
	(2)		(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	(3)	(2)														
2019	776		919		0		0	1 695		1 749		54	89	142	1 167	998	0.20	0.24	0.00	0.00	0.44	59	
2020	821	5.8	937	1.9	0	-	0	1 758	3.7	1 746	-0.1	- 12	- 30	- 42	1 125	951	0.21	0.24	0.00	0.00	0.45	54	
2021	774	-5.8	951	1.5	0	-	0	1 725	-1.9	1 760	0.8	36	46	81	1 206	1 030	0.20	0.24	0.00	0.00	0.44	60	
2022	769	-0.7	964	1.4	0	-	0	1 733	0.5	1 800	2.3	67	32	99	1 305	1 125	0.19	0.24	0.00	0.00	0.43	65	
2023	763	-0.7	976	1.2	0	-	0	1 740	0.4	1 837	2.1	97	27	124	1 426	1 242	0.19	0.24	0.00	0.00	0.43	71	
2024	759	-0.6	986	1.0	0	-	0	1 745	0.3	1 869	1.8	124	32	157	1 576	1 389	0.18	0.24	0.00	0.00	0.42	80	
2025	798	5.2	1 029	4.4	0	-	0	1 828	4.7	1 902	1.8	74	37	111	1 678	1 487	0.19	0.24	0.00	0.00	0.43	81	
2026	797	-0.2	1 041	1.1	0	-	0	1 838	0.6	1 935	1.7	98	43	140	1 805	1 611	0.19	0.24	0.00	0.00	0.43	88	
2027	796	-0.2	1 052	1.1	0	-	0	1 847	0.5	1 964	1.5	116	50	166	1 953	1 756	0.18	0.24	0.00	0.00	0.42	95	
2028	797	0.2	1 062	1.0	0	-	0	1 859	0.6	1 992	1.4	133	54	187	2 120	1 921	0.18	0.24	0.00	0.00	0.42	103	
2029	800	0.4	1 072	1.0	0	-	0	1 872	0.7	2 021	1.4	148	59	208	2 307	2 105	0.18	0.24	0.00	0.00	0.42	112	
2030	803	0.4	1 083	1.0	0	-	0	1 886	0.7	2 050	1.4	164	65	229	2 513	2 308	0.18	0.24	0.00	0.00	0.41	122	

Explications

- (1) Année de décompte aux prix courants
 (2) Variation annuelle en pourcent
 (3) Taux de cotisation: 0,45%

Hypothèses concernant l'évolution économique en %:

OFAS / Version 19.06.2020 / 02.07.2020

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	dès 2027
Indice des salaires (ISS)	0.8	0.1	0.5	0.7	0.8	1.1	1.5	1.8
Renchérissment	-0.9	-0.3	0.0	0.3	0.5	0.6	0.8	1.0

Adaptation des rentes tous les deux ans

Scénario A-00-2020 Office fédéral de la statistiques OFS